

Date de convocation : 25/01/2022
Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 12

Compte-rendu du Conseil Municipal du 31 janvier 2022

Le trente et un janvier deux mille vingt-deux à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROBIN.

Etaient présents :

M. Jean-Claude ROBIN, M. Claude SAYAGH, Mme Caroline DOUBLIER, M. Frantz MOUSSU, Mme Florence GLANARD, M. Michel GLANARD, M. LE SOURD Jean-Yves, M. DEBUYSERE Pascal, Mme Brigitte REY

Absents et représentés :

M. Manuel HENRY donne procuration à M. Claude SAYAGH
M. Mickaël HADENGUE donne procuration à Mme Florence GLANARD
M. Thomas ROBIN donne procuration à Mme Caroline DOUBLIER

Absents :

M. Stéphane AUDUREAU, Mme VERBRUGGHE Aurélie, M. Yohann LEPORE -BACHELET

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Mme Caroline DOUBLIER est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Puis, on passe aux questions inscrites à l'ordre du jour.

Ouverture d'un débat sur la politique sociale

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité d'ouvrir un débat concernant les nouvelles règles de financement de la protection sociale complémentaire des agents communaux. Monsieur le Maire fait lecture du texte expliquant le changement de contexte, les enjeux de la politique sociale, le niveau de garanties en cas d'arrêt de travail de longue durée et la participation des communes. Suit une discussion sur les modalités de choix d'un organisme, les avantages de ce nouveau système de prévoyance pour les agents.

Demande de panneaux publicitaires

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une demande lui a été adressée par Monsieur Hébert, propriétaire du restaurant Le Pigeonnier à Longnes, pour reprendre et remettre à jour les affiches publicitaires. Les panneaux se situent aux entrées du village et sont en location. Le conseil municipal émet un avis favorable mais avec le souhait que les plans de Tilly au verso des panneaux soient également remplacés.

Demande de mise en place de panneaux d'interdiction de poids lourds place de l'Amiral de Grasse.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la demande adressée par Monsieur Guillet et fait lecture du courrier reçu concernant un incident impliquant un autocar ainsi que de la réponse adressée par Transdev.

Le conseil municipal ne donne pas de suite à la demande pour le moment.

Résultats du concours des villes et villages fleuris

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du résultat du concours : le jury départemental a décerné son cinquième pétale à la commune de Tilly.

Monsieur Michel Glanard précise les prochaines étapes, en vue de l'obtention de la première fleur au niveau régional. Plusieurs visites du jury auront lieu en 2022.

Point sur l'aménagement du bien immobilier, Grand Rue

M. Claude Sayagh fait le point sur l'avancement du projet. Le cabinet de géomètres Forteau a été choisi suite à l'appel d'offres pour faire le métrage. L'électricité va être installée prochainement. La municipalité relancera Ingeniery dès que le métrage sera fait.

Questions diverses

Travaux d'enfouissement au Chemin Creux

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du budget primitif fourni par le SIELY qui prévoit un reste à charge de 186 319 euros pour la commune, donc une somme de 198 000 euros à inscrire au budget. La question du remplacement des canalisations d'eau est de nouveau posée.

Salle communale

La question du montant annuel des dépenses d'électricité est posée.

SIEED

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des tarifs appliqués désormais par le SIEED aux collectivités comme aux professionnels pour le ramassage des ordures ménagères et des recyclables.

Tour de table

M. Jean-Yves Le Sourd attire l'attention du conseil municipal sur l'état de la route de Boissets aux Millerus : augmentation de la circulation et bordures défoncées.

Mme Caroline Doublier propose d'organiser le traditionnel repas des aînés de la commune dans le courant du mois de mai.

M. Michel Glanard informe les membres du conseil municipal de la présence de chenilles processionnaires dans des pins rue du Moulin à Vent. Les nids seront enlevés.

Monsieur le Maire rappelle les dates des élections présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin) en vue de la composition du bureau de vote.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 10.

Le Maire,

La Secrétaire,

Les Membres,

